BULLETIN OFFICIEL DU MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR

Région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine

Décision n° 13421 du 6 juillet 2018 portant promotion de sous-officiers de gendarmerie du cadre général du groupement de gendarmerie départementale de la Vienne

NOR: INTJ1814994S

Le commandant adjoint de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine, commandant du groupement de gendarmerie départementale de la Vienne,

Vu le code de la défense ;

Vu le décret nº 2008-952 du 12 septembre 2008 modifié portant statut particulier du corps des sous-officiers de gendarmerie ;

Vu l'arrêté du 14 décembre 2012 modifié portant délégation de pouvoirs du ministre de l'intérieur en matière d'administration et de gestion du personnel militaire de la gendarmerie nationale ;

Vu la décision nº 26903 du 1er décembre 2017 (NOR: INTJ1727036S),

Décide:

Article 1er

Les adjudants-chefs dont le nom suit sont promus au grade de major le 1er août 2018 :

 Labarre Eric
 NIGEND : 69798
 NLS : 5271358

 Duval Marc
 NIGEND : 149039
 NLS : 8006925

Article 2

L'adjudant dont le nom suit est promu au grade d'adjudant-chef le 1er août 2018 :

Calvet Ludovic NIGEND: 171 034 NLS: 8026 622

Article 3

Le maréchal des logis-chef dont le nom suit est promu au grade d'adjudant le 1er août 2018 :

Marette Vincent NIGEND: 169312 NLS: 8024973

Article 4

Les gendarmes dont le nom suit sont promus au grade de maréchal des logis-chef le 1er août 2018 :

•	1	•
Faurie Arnaud	NIGEND: 163980	NLS: 8020538
Dedeyne Geoffrey	NIGEND: 319551	NLS: 6623101
Beaulieu Sébastien	NIGEND: 174491	NLS: 8028103
Loizillon Lilian	NIGEND: 155317	NLS: 8012849
Perey Patrice	NIGEND: 200812	NLS: 8044109
Maury Frédéric	NIGEND: 168219	NLS: 8023858

Article 5

La présente décision sera publiée au Bulletin officiel du ministère de l'intérieur.

Fait le 6 juillet 2018.

Le général, commandant adjoint de la région de gendarmerie de Nouvelle-Aquitaine, commandant le groupement de gendarmerie départementale de la Vienne, J.-J. TACHÉ